

Rapport annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

equigest

Les métiers de la gestion



EQUI CONVOLUTIONS

EXERCICE CLOS LE : 30.12.2016

■ sommaire

| | |
|---|-----------|
| informations concernant les placements et la gestion | 3 |
| rapport de gestion du conseil d'administration | 7 |
| comptes annuels | 11 |
| <i>bilan</i> | 12 |
| <i>actif</i> | 12 |
| <i>passif</i> | 13 |
| <i>hors-bilan</i> | 14 |
| <i>compte de résultat</i> | 15 |
| <i>annexes</i> | 16 |
| <i>règles & méthodes comptables</i> | 16 |
| <i>évolution actif net</i> | 19 |
| <i>compléments d'information</i> | 20 |
| inventaire | 30 |

| | |
|------------------------------------|--|
| Société de gestion | EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris. |
| Dépositaire et conservateur | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 - Paris Cedex 18. |
| Commissaire aux comptes | PwC AUDIT Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM 2, rue Vatimesnil - CS 60003 - 92532 Levallois-Perret Cedex. |
| Commercialisateur | EQUIGEST |

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Actions françaises.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables (ou : Affectation du résultat) :

- Résultat net : La SICAV capitalise son résultat net (action A et action B)
- Plus-values nettes réalisées : La SICAV capitalise ses plus-values nettes réalisées (action A et action B)

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition minimale de 75% sur le marché des actions françaises. Dans ce cadre, l'équipe de gestion investira de manière opportuniste en actions françaises, toutes tailles de capitalisations boursières confondues.

Indicateur de référence :

La SICAV n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice. Cependant, l'investissement étant orienté vers les actions françaises, l'indice SBF 250 au cours de clôture (dividendes nets réinvestis), code SBF250R sur Bloomberg, pourra servir d'indicateur à posteriori de la performance.

Le SBF 250 est l'un des indices représentatif du marché de Paris. Il est composé de 250 valeurs (grandes, moyennes et petites capitalisations) et a pour objet de représenter l'évolution du marché des actions françaises dans son ensemble et de fournir une mesure de référence à long terme pour la gestion des portefeuilles d'actions.

Cet indice est publié par Euronext. Il est disponible sur le site internet " www.euronext.com."

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :

En vue de réaliser son objectif de gestion, le gérant investira sur les actions françaises. La sélection des valeurs pourra se faire dans l'univers entier sans restriction particulière sur la capitalisation boursière, sans biais sectoriel, et sans tenir compte des pondérations dans les indices d'actions françaises.

Afin d'identifier les opportunités d'investissement, l'équipe de gestion réalisera un filtrage systématique sur l'ensemble de l'univers en fonction des critères qu'elle privilégie dans son approche fondamentale (solidité financière, capacité à générer du cash et du dividende, valorisation et perspectives de croissance).

De plus, la SICAV est en permanence investie à hauteur de 75% minimum en actions françaises de grandes, moyennes et petites capitalisations.

L'exposition totale aux marchés actions (en direct et via des instruments dérivés) ne peut excéder 110% de l'actif de la SICAV. L'exposition aux petites capitalisations pourra donc varier entre 0 et 110%.

Afin de gérer sa trésorerie ou de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable des marchés, la SICAV pourra avoir recours dans la limite de 25% de l'actif (en direct et via des instruments dérivés) à des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA (titres d'Etat) et des obligations.

Ces obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone Euro, sans contrainte de notation et sans référence à un objectif de sensibilité du portefeuille. En conséquence, l'investissement maximum sur les titres à haut rendement pourra atteindre 25% de l'actif de la SICAV.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque actions (surexposition plafonnée à 10% de l'actif) et taux (sans surexposition). Ils font partie intégrante de la stratégie d'investissement. Ces instruments pourront également servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% pour les opérations de cessions temporaires et limitées à 10% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

La gestion de la trésorerie pourra également être faite par l'acquisition d'actions ou parts d'OPCVM ou FIA dans la limite de 10% de l'actif de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :

- Actions : La SICAV est en permanence investie à 75% minimum en titres éligibles au PEA sur le marché des actions françaises.
- Titres de créances et instruments du marché monétaire : La SICAV pourra être investi jusqu'à 25% maximum dans des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA qui seront utilisés pour la gestion de trésorerie (titres d'Etat) et des obligations à taux fixes, à taux variables, indexées, convertibles à l'exclusion des produits structurés, des titres subordonnés perpétuels et des obligations synthétiques afin de limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés. Les obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone euro sans contrainte de notation.
- Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

La SICAV pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

Instruments dérivés :

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés ;
- organisés ;
- de gré à gré.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action ;
- taux ;
- change ;
- crédit ;
- autres risques.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion.

- couverture ;
- exposition ;
- arbitrage ;
- autre nature.

- Nature des instruments utilisés :

- futures : sur actions /indices boursiers / taux
- options : sur actions /indices boursiers / taux
- change à terme ;
- swaps ;

- dérivés de crédit ;
- autre nature.

Titres intégrant des dérivés :

La SICAV peut avoir recours à des warrants négociés sur le marché français ainsi qu'à des bons de souscription d'actions (BSA) à titre accessoire.

La SICAV pourra notamment investir dans des obligations convertibles et indexées dans la limite de 25% de son actif.

Dépôts :

La SICAV n'effectuera pas de dépôts.

Emprunts d'espèces :

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV pourra effectuer les opérations suivantes :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier ;

Informations relatives aux garanties financières de l'OPC :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Rémunération : des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- **Risque de perte en capital :** Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

- **Risque lié au marché actions :** Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV. L'exposition de la SICAV aux marchés actions pouvant être portée à 110% par l'utilisation de dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser plus vite que les marchés.

- **Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations :** Sur ces marchés, le volume des titres échangés est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de la SICAV peut donc baisser plus fortement.

- **Risque de gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire appliquée au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le fonds peut en outre avoir une performance négative.

- **Risque de taux :** Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations importantes de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV en cas de hausse des taux.

- **Risque de crédit :** Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. De plus, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit élevé et notamment en cas de défaut de l'émetteur.

Il est rappelé que l'investissement sur des titres de faibles notations est négocié sur des marchés dont la liquidité peut s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées internationales. En conséquence, ceci peut impacter les conditions de prix auxquelles la SICAV peut être amené à liquider, initier ou modifier des investissements.

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif en raison des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante.

Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative".

- **Risque de contrepartie** : la SICAV utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une des ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

- **Risques liés aux investissements en obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

- **Risque lié aux produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative à la baisse.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

La SICAV est ouverte à tous souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital à travers un investissement sur le marché des actions françaises et qui souhaite s'exposer à un risque action important.

La qualité des souscripteurs concernés diffère selon les catégories d'actions proposées par la SICAV. Ainsi les actions A sont plus particulièrement destinées aux personnes physiques, alors que les actions B sont destinées aux investisseurs institutionnels.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

La SICAV pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Indications sur le régime fiscal :

La SICAV est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Le prospectus n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

La SICAV n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans la SICAV. Les plus ou moins values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr*

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest - 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr

• *Date de création de la Sicav : 30.12.2009*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son sixième exercice et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 décembre 2016. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Environnement global

L'environnement global de l'année 2016 peut se scinder en 5 thématiques :

Banques centrales toutes expansionnistes

L'année 2016 a été marquée par les politiques monétaires accommodantes des banques centrales.

En effet, depuis sa première hausse de taux en décembre 2015, la FED a hésité à durcir davantage sa politique monétaire craignant de ralentir l'inflation. Elle a fini par durcir sa politique le 8 décembre 2016 en augmentant son taux de 25 bps tout en améliorant ses perspectives de croissance pour l'année prochaine suite à l'élection de D. Trump.

La BCE de son côté, a mis en place un arsenal de mesures supplémentaires pour relancer l'inflation en zone Euro. Elle a baissé le taux plancher à -0,3% en décembre 2015 puis à -0,4% en mars 2016. En mars 2016, elle a aussi annoncé l'augmentation, dès le mois de juin 2016, de son programme d'achat de 20 mds par mois en y incluant dorénavant les obligations d'entreprises Investment Grade non financières. En décembre, la BCE a aussi décidé d'étendre son programme jusqu'en décembre 2017 tout en réduisant le montant de 20 Mds à partir d'avril 2017. En septembre 2016, la Banque du Japon a annoncé la vente d'une partie de ses « Treasuries » et sa volonté de faire remonter les taux longs pour donner plus de pente à la courbe des taux Japonais. Elle a aussi fait savoir qu'elle a encore des marges de manœuvre pour redynamiser l'économie japonaise. En août 2016, la Banque d'Angleterre a pris une série de mesures pour supporter l'économie anglaise suite au Brexit. Elle a baissé son taux directeur de 25 bps, mis en place un plan de financement pour diminuer le coût de financement des banques et un programme de rachat d'obligations d'Etats et Corporate Investment Grade.

Prolongement du cycle économique américain, retour de la croissance en zone Euro et stabilisation des pays émergents

L'économie américaine a perdu de sa vigueur au premier trimestre 2016 et l'accélération prévue au second trimestre 2016 n'a pas eu lieu. La croissance est estimée à 1,6% en 2016, à comparer à une croissance de 2,6% en 2015. L'élection de Donald Trump devrait apporter un nouvel élan à la croissance du pays mais l'incertitude actuelle qui entoure l'orientation de la politique économique du futur gouvernement ne permet pas d'améliorer les prévisions de croissance pour 2017. Dans la zone Euro, Les chiffres économiques ne permettaient pas fin 2015 de laisser présager d'un rebond, mais la baisse du prix du pétrole et de l'euro ont fini par entraîner des révisions à la hausse des anticipations de la croissance de la zone Euro en 2016. Les projections de croissance sont ainsi revues à la hausse de 2 points par rapport aux prévisions de début d'année. La demande intérieure a certes ralenti dans certains des plus grands pays de la zone Euro après plusieurs trimestres consécutifs de croissance plus forte que prévue mais elle reste soutenue par certains pays périphériques. De plus les indicateurs des enquêtes menées auprès des entreprises font état jusqu'à présent d'un impact modéré du Brexit sur la confiance et l'activité. Au Royaume-Uni, les indicateurs font apparaître une vive baisse de l'activité manufacturière suite au vote du Brexit.

Au niveau des pays émergents, la croissance en Chine s'est stabilisée au premier semestre de l'année grâce à l'impulsion des pouvoirs publics et à la forte expansion du crédit. En Inde l'économie continue son redressement grâce au regain de confiance. Le Brésil, reste en récession mais l'activité semble repartir car les effets de chocs (baisse des cours des produits de base, incertitudes politiques) se dissipent. En Russie, l'économie semble se stabiliser aussi.

Brexit, un impact économique incertain

La période a été marquée par la décision des britanniques de sortir de l'Union Européenne. Toutefois le calendrier de sortie n'est toujours pas fixé. L'impact économique devrait être négatif à moyen terme.

Donald Trump, un espoir d'accélération de la croissance aux Etats-Unis ?

Contrairement aux attentes, l'élection de Donald Trump a été bien prise par les marchés qui ont vu des mesures de relance inflationniste dans son programme. En effet, quasiment toutes ses promesses de campagne visent à accélérer le rythme de croissance endogène. Cependant, ses mesures pourraient se heurter à la réalité économique (déséquilibre des finances publiques) et géopolitiques (ce que les Etats-Unis gagnent, les autres le perdent). Le programme de Trump pourrait soutenir à court terme la croissance et l'inflation mais son financement est loin d'être assuré.

Référendum italien, presque un « no event »

Le référendum italien qui s'est soldé par la victoire du « non » a eu pour seule conséquence la démission du premier ministre M. Renzi. Les marchés n'ont pas réagi à cette nouvelle mais les incertitudes politiques et économiques restent d'actualité dans le pays.

Environnement de marché

Les actions

La période sous revue a été une année volatile pour les marchés actions. La première hausse des taux de la FED en décembre, les craintes sur l'économie chinoise en début 2016, les différentes échéances électorales (Brexit, élections américaines, référendum italien, ...) ont fait baisser la plupart des indices et ont créé de la volatilité. Cependant, les résultats des sociétés ont poursuivi leur progression et la plupart des marchés actions ont terminé la période sous revue en hausse.

Le S&P500 (dividendes réinvestis, en USD) a affiché la meilleure performance des zones développées avec +11,93% tandis que le Nikkei (dividendes réinvestis, en Yen) a affiché une performance de 2,36%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market (dividendes réinvestis, en USD) a progressé de 11,23%.

En suisse, le SMI (dividendes réinvestis, en CHF) a baissé de 3,44% et le SLI (Swiss Leader Index, dividendes réinvestis, en CHF) a progressé de 0,76%.

Pour l'année sous revue, les marchés actions européens ont eu des performances mitigées. Le MIB (dividendes réinvestis, en Euros) avec -6,56% affiche la plus mauvaise performance de la zone. L'Eurostoxx50 (dividendes réinvestis, en euros) affiche une performance positive de +4,78%, tandis les indices européens locaux affichent de meilleures performances: le CAC40 (dividendes réinvestis, en Euros) progresse de 8,76%, le DAX (dividendes réinvestis, en Euros) de 6,87%.

En France, les petites et moyennes capitalisations ont surperformé les grandes capitalisations cette année. A titre d'exemple, le CAC Mid&Small 190 (dividendes réinvestis, en Euros) a progressé de 9,74%.

Les taux européens

Sur la période, les courbes de taux européens ont connu un mouvement continu de baisse sur tous les points de courbe. Cette baisse s'est faite en trois phases particulièrement marquées. La première phase était en début d'année quand dans la période de stress, les marchés ont anticipé une action forte de la BCE. La deuxième phase était en juin à la mise en œuvre de l'extension du programme d'achat de la BCE. La courbe des taux swap en euro à fin septembre 2016 s'était aplatie, les taux longs ayant largement plus baissé que les taux courts. Cette courbe sur le 10 ans est passée de 1% à 0,274%, et sur le 5 ans de 0,331% à -0,1490%. Les taux des états de la zone ont baissé, plus ou moins vite selon les pays, à l'exception de ceux du Portugal et de la Grèce qui ont monté.

Le mouvement s'est radicalement inversé début octobre avec un important mouvement de pentification sur l'ensemble des courbes, notamment sur les parties très longues qui remontent fortement (au-dessus de 10 ans). Cette remontée provient des anticipations de fin de QE de la BCE, de l'anticipation de la remontée des taux US par la Fed et de l'arrivée de Trump au pouvoir avec un programme économique anticipé comme inflationniste pour l'économie. La confirmation par la BCE, début décembre, de maintenir son programme d'achat jusqu'en décembre 2017, mais avec un montant inférieur, permet d'ancrer les parties très courtes de courbes vers des niveaux bas et de légèrement faire rebaisser les parties longues. Ainsi l'année s'achève sur un 10 ans swap euro à +0,66%, et un 5 ans à +0,075%, donc en baisse tout de même sur l'année, mais loin des plus bas de l'année.

Le crédit

Contrairement à l'an dernier, les marges de crédit se sont largement resserrées cette année dans un climat de forte baisse de taux où les investisseurs sont allés chercher du rendement. Toutefois, il faut distinguer deux périodes dans l'année. La première début 2016, où le stress sur les marchés était élevé avec la baisse du pétrole et essentiellement le ralentissement chinois. Durant cette période, les crédits les plus fragiles ont souffert et ont connu un fort écartement des spreads, les risques de défaut étant considérés croissants. Toutefois, l'intervention de la BCE, avec l'inclusion des obligations privées Investment Grade dans les programmes d'achats, et la reprise du pétrole, ont accéléré à partir du mois de mars le resserrement des spreads de cette catégorie puis par contagion ceux de la catégorie HY. Le segment non inclus au programme, et connaissant quelques incertitudes, notamment de l'impact des taux bas sur sa rentabilité, est le secteur bancaire. Ses spreads de crédits se sont moins resserrés que le Corporate non financier. La remontée des taux du dernier trimestre, le pétrole et les rumeurs de début de tapering ont changé la donne. Ainsi si les spreads de crédit ont connu un mouvement de faiblesse, le discours de la BCE et le contexte géopolitique ont fait que la course au rendement a repris et que les spreads de crédit sont repartis à la baisse, et de manière marquée sur le HY dont les marges restent larges dans l'absolu donc attractives.

Au global, sur la période, les spreads de crédit IG (indice Corpo € BofA Merrill) sont passés de 102 bps à 72 bps, et le crédit HY (indice Corpo € HY BofA Merrill) de 457 bps à 311 bps mais en passant par 549 bps mi-janvier lors du pic de stress.

Les obligations convertibles

Les obligations convertibles ont connu une année de baisse de leurs valorisations malgré le léger rebond du second semestre.

En effet en début d'année alors que les marchés d'actions et crédit stressaient, le marché des OC a également souffert sur ses valorisations. Sur le 1er semestre, l'indice Exane ECI Euro a pris 56% de la baisse des actions, alors qu'il n'a pu récupérer que 34% de la hausse au second semestre. L'indice Exane ECI Euro a réalisé -0,21%, pour +3,07% sur les actions sous-jacentes. L'indice Exane ECI Europe qui intègre les OC en USD a fini l'année, malgré un meilleur second semestre, à -0,41% et a été plus volatil avec le change. C'est l'indice MidCap qui tire largement son chapeau cette année, avec une performance de +7,14%. Ce segment n'avait pas profité de la hausse des valorisations en 2015 et a vu son indice d'actions sous-jacentes surperformer les marchés avec un gain 2016 à +10,29%. Il a également plus profité du resserrement des spreads de crédit étant essentiellement composé d'émetteurs HY.

Le marché primaire a été actif, mais moindre qu'en 2015 (16,5 Mds € contre 21,8 Mds € hors mandatoriques, source BNP), avec un renforcement en début d'année des structures non dilutives avec option européenne sur des grosses capitalisations. Mais sont également venus des petits émetteurs avec des structures vanille. Les industrielles ont été particulièrement actives. Les nombreuses échéances de janvier 2017 vont laisser de la place dans les portefeuilles pour absorber le primaire ou valoriser le secondaire.

Les OC sont également un segment obligataire avec une sensibilité relativement courte (2,33 pour ECI euro) par rapport au crédit mais elles ont souffert de la remontée des taux au dernier trimestre par la forte exposition du gisement sur les actions du secteur de l'immobilier et des utilities notamment. Outre ce biais sectoriel, les OC ne devraient pas particulièrement souffrir d'une potentielle remontée des taux.

Avec la remontée des actions, les OC ont retrouvé un niveau de delta mixte et finissent l'année relativement bien valorisée. Le gisement est donc attractif dans sa diversité.

Un Euro faible et un Y en en baisse

Contre le dollar, l'Euro a été fluctué entre 1,0388 et 1,1534 sur la période. L'élection de D. Trump a été l'évènement catalyseur de la baisse de l'EUR/USD. Au final, contre le dollar, l'euro a baissé de 3,18%. Les différents mouvements sur la période peuvent s'expliquer par les raisons suivantes :

- Le doute sur la croissance de la zone Euro
- La politique de la BCE accommodante
- Les élections américaines de novembre 2016
- La hausse des taux de la Fed en fin d'année.

Les autorités japonaises (gouvernement et banque centrale) ont clairement affiché leur volonté de faire baisser le Yen mais celui-ci progresse et l'EUR/JPY se retrouve à fin décembre 2016 à 122,97 contre 130,64 fin décembre 2015 avec un point bas de 111,1 atteint le 07/08/2016.

Le Franc Suisse a progressé de 1,48% face à l'Euro tandis que la Livre Sterling a reculé de 15,80% face à l'Euro.

Politique d'investissement

La Sicav a conservé une exposition aux actions raisonnable durant l'exercice (autour de 90% en moyenne), privilégiant la sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations françaises. L'investissement résulte dans chacun des cas d'une analyse détaillée des fondamentaux économiques et prévisions financières.

Sur la période, le portefeuille est resté assez concentré autour de 40-45 valeurs environ. Les valeurs les plus représentées dans le portefeuille au cours de l'année ont été Eiffage, Rubis, Korian, Legrand, Faurecia et Akka Technologie. On peut aussi noter que les secteurs de l'immobilier (Gecina, Icade, Klepierre et Unibail) et des infrastructures (Rubis, Eiffage) ont été bien représentés en 2016.

Les valeurs ayant le plus contribué à la progression de la Sicav ont été celles du secteur industriel (Akka Technologies, Thalès, Mersen, Saft) et celles du secteur technologique (Esi Group, Ubisoft, Axway, Atos, Neurones, Wavestone) à l'exception d'Ingenico qui a pénalisé la performance (profit warning suite à la baisse du marché aux Etats-Unis du fait du changement de la réglementation). A l'inverse, les valeurs qui ont pénalisé la Sicav sont issues de divers secteurs. Citons par exemple Parrot (communications), Bolloré (industrie), Eutelsat (communications) et Sequana (matériaux).

Performances et Classement

Sur la période sous revue, la Sicav (part B) a eu une performance de +1,41% à comparer à une hausse de +8,57% pour le SBF250* et +9,74% pour le Cac Mid-Small 190*. La part A a connu une performance de +0,91% en 2016.

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV.

* indice à dividende réinvestis.

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe la Sicav dans la catégorie « Actions France ». Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :

| | 3 ans | 5 ans |
|--------------------|-------|-------|
| Rendement Total | 5 | 5 |
| Rendement Cohérent | 4 | 4 |
| Préservation | 4 | 4 |
| Frais | 4 | 4 |

5 4 3 2 1
Plus élevé
Plus bas

Droits de vote

Au cours de l'année et dans la mesure du possible, la Sicav, par l'intermédiaire du responsable de votes aux Assemblées Générales, a participé aux décisions des assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle a investies.

Commissions de mouvement

La société de gestion ne prélève aucune commission de mouvement.

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont choisis par les gérants de manière objective et documentée, et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Dans sa politique d'investissement, Equi-Convictions ne prend pas en compte simultanément et de façon systématique les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Toutefois, notre approche qualitative de sélection de titres par notre bureau d'analyse interne nous conduit naturellement à évaluer, en complément de critères purement financiers, la Gouvernance des sociétés dans lesquelles nous envisageons d'investir.

Rémunération

Conformément à l'article 69 de la Directive 2014/91/CE, Equigest a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité gestion collective. Le document est disponible chez Equigest.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte - Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net inférieur à 500 millions d'euros.

comptes
annuels

BILANactif

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Immobilisations nettes | - | - |
| Dépôts | - | - |
| Instruments financiers | 106 873 282,67 | 115 679 241,44 |
| • ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 97 620 626,00 | 104 512 511,36 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| • OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | 1 922 700,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| • TITRES DE CRÉANCES | | |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| <i>Titres de créances négociables</i> | - | - |
| <i>Autres titres de créances</i> | - | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| • ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS | | |
| OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 9 252 656,67 | 9 244 030,08 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | - | - |
| Autres organismes non européens | - | - |
| • OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | - | - |
| Titres financiers empruntés | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| • CONTRATS FINANCIERS | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| • AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS | - | - |
| Créances | 534 649,67 | - |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 534 649,67 | - |
| Comptes financiers | 385 475,90 | 20 486,27 |
| Liquidités | 385 475,90 | 20 486,27 |
| Autres actifs | - | - |
| Total de l'actif | 107 793 408,24 | 115 699 727,71 |

BILAN passif

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Capitaux propres | | |
| • Capital | 100 798 794,68 | 106 804 619,43 |
| • Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| • Report à nouveau | - | - |
| • Plus et moins-values nettes de l'exercice | 6 255 172,10 | 8 370 701,99 |
| • Résultat de l'exercice | 568 409,32 | -324 622,31 |
| Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i> | 107 622 376,10 | 114 850 699,11 |
| Instruments financiers | - | - |
| • OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | - | - |
| • OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS | | |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| • CONTRATS FINANCIERS | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| Dettes | 171 032,14 | 849 028,60 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 171 032,14 | 849 028,60 |
| Comptes financiers | - | - |
| Concours bancaires courants | - | - |
| Emprunts | - | - |
| Total du passif | 107 793 408,24 | 115 699 727,71 |

HORS-bilan

30.12.2016

31.12.2015

| Devise | EUR | EUR |
|--|-----|-----|
| Opérations de couverture | | |
| • Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |
| • Engagements de gré à gré | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |
| • Autres engagements | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |
| Autres opérations | | |
| • Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |
| • Engagements de gré à gré | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |
| • Autres engagements | | |
| - Marché à terme ferme (Futures) | - | - |
| - Marché à terme conditionnel (Options) | - | - |
| - Dérivés de crédit | - | - |
| - Swaps | - | - |
| - Contracts for Differences (CFD) | - | - |

COMPTE de résultat

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Produits sur opérations financières | | |
| • Produits sur dépôts et sur comptes financiers | - | - |
| • Produits sur actions et valeurs assimilées | 2 140 528,53 | 2 071 314,11 |
| • Produits sur obligations et valeurs assimilées | - | - |
| • Produits sur titres de créances | - | - |
| • Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| • Produits sur contrats financiers | - | - |
| • Autres produits financiers | - | - |
| Total (I) | 2 140 528,53 | 2 071 314,11 |
| Charges sur opérations financières | | |
| • Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| • Charges sur contrats financiers | - | - |
| • Charges sur dettes financières | -2 382,73 | -3 305,81 |
| • Autres charges financières | - | - |
| Total (II) | -2 382,73 | -3 305,81 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 2 138 145,80 | 2 068 008,30 |
| Autres produits (III) | - | - |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | -1 574 712,31 | -2 447 556,64 |
| Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV) | 563 433,49 | -379 548,34 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 4 975,83 | 54 926,03 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | - | - |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) : | 568 409,32 | -324 622,31 |

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

La SICAV est valorisée en cours de clôture.

La SICAV s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.
- Les obligations : les obligations convertibles, classiques et high yield sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les actions ou parts d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.
- Change à terme de devises : les contrats de change à terme sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire de départ et report.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (coutages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie frais du DICI.

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux, barème (TTC) |
|---|------------------------------------|---|
| Frais de gestions internes et externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net | Action A : 2.392% TTC Taux maximum Action B : 1.7940% TTC Taux maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | (*) |
| Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (1) : | Prélèvement sur chaque transaction | Néant De 15 à 60 € TTC |
| Commission de surperformance | Actif net | 11,96% TTC de la surperformance au-delà de 15% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice de la SICAV. |

(*) La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- dès lors que la valeur liquidative de la SICAV progresse de plus de 15% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 11,96% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 15%.
- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative de la SICAV a progressé de plus de 15% au cours de l'exercice.
- la provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance de la SICAV redevient inférieure à 15%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- la valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine.
- en cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- la valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent.
- la commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en décembre 2010, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

les frais de fonctionnement et de gestion seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement éventuels de créances sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

Devise de comptabilité

La devise de valorisation de la SICAV est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Mise à jour du prospectus le 11 mars 2016.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation du résultat et des plus ou moins-values nettes (action A et action B).



2 évolution actif net

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Actif net en début d'exercice | 114 850 699,11 | 106 187 968,16 |
| Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc) | 5 911 730,10 | 652 695,65 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc) | -13 990 113,90 | -13 246 589,01 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 10 150 391,36 | 12 908 382,34 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -3 357 352,77 | -4 015 664,42 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | - | - |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | - | - |
| Frais de transaction | -277 903,70 | -280 899,98 |
| Différences de change | - | - |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers : | -6 228 507,59 | 13 024 354,71 |
| - <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 20 297 414,51 | 26 525 922,10 |
| - <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 26 525 922,10 | 13 501 567,39 |
| Variations de la différence d'estimation des contrats financiers : | - | - |
| - <i>Différence d'estimation exercice N</i> | - | - |
| - <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | - |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 563 433,49 | -379 548,34 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | - |
| Autres éléments | - | - |
| Actif net en fin d'exercice | 107 622 376,10 | 114 850 699,11 |

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

| | Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé |
|-----------------------------|--|--|
| Obligations indexées | - | - |
| Obligations convertibles | - | - |
| Obligations à taux fixe | - | - |
| Obligations à taux variable | - | - |
| Obligations zéro coupons | - | - |
| Titres participatifs | - | - |
| Autres instruments | - | - |

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

| | Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé |
|-----------------------|--|--|
| Bons du Trésor | - | - |
| Billets de Trésorerie | - | - |
| Certificats de dépôt | - | - |
| BMTN | - | - |
| Autres instruments | - | - |

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

| | Titres reçus en pension cédés | Titres empruntés cédés | Titres acquis à réméré cédés | Ventes à découvert |
|--------------------|-------------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------|
| Actions | - | - | - | - |
| Obligations | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| Autres instruments | - | - | - | - |

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

| | Taux | Actions | Change | Autres |
|--|------|---------|--------|--------|
| Opérations de couverture | | | | |
| Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés | - | - | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - | - | - |
| Autres engagements | - | - | - | - |
| Autres opérations | | | | |
| Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés | - | - | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - | - | - |
| Autres engagements | - | - | - | - |

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | Taux fixe | Taux variables | Taux révisable | Autres |
|--|-----------|----------------|----------------|------------|
| Actif | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | 385 475,90 |
| Passif | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - |

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | 0 - 3 mois | 3 mois - 1 an | 1 - 3 ans | 3 - 5 ans | > 5 ans |
|--|------------|---------------|-----------|-----------|---------|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 385 475,90 | - | - | - | - |
| Passif | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - |

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

| Par devise principale | - | - | - | Autres devises |
|--|---|---|---|----------------|
| Actif | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| OPC | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - |
| Créances | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Autres actifs | - | - | - | - |
| Passif | | | | |
| Opé. de cession sur inst. financiers | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - |
| Dettes | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - |

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

| | | |
|---|--|-------------------|
| Créances | | 534 649,67 |
| Opérations de change à terme de devises : | | |
| Achats à terme de devises | | - |
| Montant total négocié des Ventes à terme de devises | | - |
| Autres Créances : | | |
| Ventes règlements différés | | 534 649,67 |
| - | | - |
| - | | - |
| - | | - |
| - | | - |
| Autres opérations | | - |
| Dettes | | 171 032,14 |
| Opérations de change à terme de devises : | | |
| Ventes à terme de devises | | - |
| Montant total négocié des Achats à terme de devises | | - |
| Autres Dettes : | | |
| Frais provisionnés | | 150 703,88 |
| Rachat à payer | | 20 069,06 |
| Commissions de mouvement | | 259,20 |
| - | | - |
| - | | - |
| Autres opérations | | - |

3.6. Capitaux propres

| Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice : | Souscriptions | | Rachats | |
|--|------------------|--------------|------------------|---------------|
| | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant |
| ACTION A / FR0010819490 | 1 017 | 1 731 533,87 | 714 | 1 176 537,80 |
| ACTION B / FR0010824482 | 49 | 4 180 196,23 | 148 | 12 813 576,10 |
| Commission de souscription / rachat par catégorie d'action : | | Montant | | Montant |
| ACTION A / FR0010819490 | | 199,22 | | 606,45 |
| ACTION B / FR0010824482 | | 2 808,18 | | 9 452,84 |
| Rétrocessions par catégorie d'action : | | Montant | | Montant |
| ACTION A / FR0010819490 | | 199,22 | | 606,45 |
| ACTION B / FR0010824482 | | 2 808,18 | | 9 452,84 |
| Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action : | | Montant | | Montant |
| ACTION A / FR0010819490 | | - | | - |
| ACTION B / FR0010824482 | | - | | - |

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

| | |
|-------------------------|-------------|
| Catégorie d'action : | |
| ACTION A / FR0010819490 | 1,99 |
| ACTION B / FR0010824482 | 1,50 |

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

| | |
|--|---|
| Catégorie d'action : | |
| ACTION A / FR0010819490 | - |
| ACTION B / FR0010824482 | - |
| Rétrocession de frais de gestion : | |
| - Montant des frais rétrocédés à l'Opc | - |
| - Ventilation par Opc "cible" : | |
| - Opc 1 | - |
| - Opc 2 | - |
| - Opc 3 | - |
| - Opc 4 | - |

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 9 252 656,67

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

| Date | Catégorie d'action | Montant global | Montant unitaire | Crédit d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
|-----------------------|--------------------|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - |
| Total acomptes | | - | - | - | - |

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|----------------------------------|-------------------|--------------------|
| Affectation du résultat | EUR | EUR |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 568 409,32 | -324 622,31 |
| Total | 568 409,32 | -324 622,31 |

| ACTION A / FR0010819490 | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-----------------|-------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 7 486,35 | -48 467,85 |
| Total | 7 486,35 | -48 467,85 |
| Information relative aux actions ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |

| ACTION B / FR0010824482 | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-------------------|--------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 560 922,97 | -276 154,46 |
| Total | 560 922,97 | -276 154,46 |
| Information relative aux actions ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

| Date | Montant global | Montant unitaire |
|-----------------------|----------------|------------------|
| - | - | - |
| - | - | - |
| - | - | - |
| - | - | - |
| Total acomptes | - | - |

| | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|---|---------------------|---------------------|
| Affectation des plus et moins-values nettes | EUR | EUR |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 6 255 172,10 | 8 370 701,99 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 6 255 172,10 | 8 370 701,99 |

| ACTION A / FR0010819490 | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-------------------|-------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 440 936,41 | 506 688,70 |
| Total | 440 936,41 | 506 688,70 |
| Information relative aux actions ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |

| ACTION B / FR0010824482 | 30.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Devise | EUR | EUR |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 5 814 235,69 | 7 864 013,29 |
| Total | 5 814 235,69 | 7 864 013,29 |
| Information relative aux actions ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 30.12.2009

| Devise | | | | | |
|------------------|-----------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| EUR | 30.12.2016 | 31.12.2015 | 31.12.2014 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Actif net | 107 622 376,10 | 114 850 699,11 | 106 187 968,16 | 87 430 243,06 | 58 814 244,24 |

| ACTION A / FR0010819490 | Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR | | | | |
|--|--|------------|------------|------------|------------|
| | 30.12.2016 | 31.12.2015 | 31.12.2014 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Nombre d'actions en circulation | 4 120 | 3 817 | 4 078 | 3 247 | 2 197 |
| Valeur liquidative | 1 834,69 | 1 818,15 | 1 512,49 | 1 470,03 | 1 217,42 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes) | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire (y compris acomptes)* | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾ | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire* | 108,84 | 120,04 | 89,01 | 49,71 | 32,39 |

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

| ACTION B / FR0010824482 | Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR | | | | |
|--|--|------------|------------|------------|------------|
| | 30.12.2016 | 31.12.2015 | 31.12.2014 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Nombre d'actions en circulation | 1 057 | 1 156 | 1 294 | 1 106 | 911 |
| Valeur liquidative | 94 667,40 | 93 348,45 | 77 295,20 | 74 735,11 | 61 624,09 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes) | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire (y compris acomptes)* | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾ | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire* | 6 031,37 | 6 563,89 | 4 954,47 | 2 810,14 | 1 886,49 |

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.12.2016

| Code valeur | Libellé valeur | Statut Valeur | Quantité | Valeur boursière | Devise de cotation | % Actif net |
|---------------------------|--------------------|---------------|------------|------------------|--------------------|-------------|
| <i>Valeurs mobilières</i> | | | | | | |
| <i>Action</i> | | | | | | |
| FR0000120404 | ACCOR SA | PROPRE | 79 000,00 | 2 798 970,00 | EUR | 2,60 |
| FR0004180537 | AKKA TECHNOLOGIES | PROPRE | 97 979,00 | 3 393 012,77 | EUR | 3,15 |
| FR0000033219 | ALTAREA | PROPRE | 12 150,00 | 2 250 180,00 | EUR | 2,09 |
| FR0000074148 | ASSYSTEM | PROPRE | 112 372,00 | 2 974 486,84 | EUR | 2,76 |
| FR0000051732 | ATOS SE | PROPRE | 15 569,00 | 1 560 792,25 | EUR | 1,45 |
| FR0011040500 | AXWAY SOFTWARE | PROPRE | 95 452,00 | 2 920 831,20 | EUR | 2,71 |
| FR0000120966 | BIC | PROPRE | 22 450,00 | 2 899 417,50 | EUR | 2,69 |
| FR0013201365 | BOLLORE ACT NEW | PROPRE | 5 207,00 | 17 026,89 | EUR | 0,02 |
| FR0000039299 | BOLLORE SA | PROPRE | 337 216,00 | 1 129 673,60 | EUR | 1,05 |
| FR0000120503 | BOUYGUES | PROPRE | 52 800,00 | 1 797 576,00 | EUR | 1,67 |
| FR0000130452 | EIFFAGE | PROPRE | 58 771,00 | 3 893 578,75 | EUR | 3,62 |
| FR0004110310 | ESI GROUP | PROPRE | 38 716,00 | 1 749 576,04 | EUR | 1,63 |
| FR0004254035 | EULER HERMES GROUP | PROPRE | 13 944,00 | 1 164 324,00 | EUR | 1,08 |
| FR0012789949 | EUROPCAR GROUPE SA | PROPRE | 203 500,00 | 1 960 519,00 | EUR | 1,82 |
| FR0004527638 | EXEL INDUSTRIES | PROPRE | 38 450,00 | 2 935 657,50 | EUR | 2,73 |
| FR0000121147 | FAURECIA | PROPRE | 103 796,00 | 3 823 325,66 | EUR | 3,55 |
| FR0010040865 | GECINA | PROPRE | 20 100,00 | 2 642 145,00 | EUR | 2,46 |
| FR0000036675 | GROUPE CRIT | PROPRE | 27 000,00 | 1 836 000,00 | EUR | 1,71 |
| FR0000121881 | HAVAS | PROPRE | 486 282,00 | 3 890 256,00 | EUR | 3,61 |
| FR0000035081 | ICADE ACT | PROPRE | 29 500,00 | 1 999 805,00 | EUR | 1,86 |
| FR0004035913 | ILIAD | PROPRE | 5 700,00 | 1 041 105,00 | EUR | 0,97 |
| FR0000120859 | IMERYS SA | PROPRE | 38 800,00 | 2 796 316,00 | EUR | 2,60 |
| FR0000071797 | INFOTEL | PROPRE | 15 535,00 | 634 138,70 | EUR | 0,59 |
| FR0010259150 | IPSEN | PROPRE | 38 000,00 | 2 610 600,00 | EUR | 2,43 |
| FR0000121964 | KLEPIERRE | PROPRE | 58 000,00 | 2 166 010,00 | EUR | 2,01 |

EQUI-CONVICTIONS

| Code valeur | Libellé valeur | Statut Valeur | Quantité | Valeur boursière | Devise de cotation | % Actif net |
|---------------------------------|--|---------------|------------|-----------------------|--------------------|--------------|
| FR0010386334 | KORIAN SA | PROPRE | 110 231,00 | 3 068 831,04 | EUR | 2,85 |
| FR0010307819 | LEGRAND | PROPRE | 65 000,00 | 3 506 750,00 | EUR | 3,26 |
| FR0000050353 | LISI | PROPRE | 23 306,00 | 714 328,90 | EUR | 0,66 |
| FR0004159473 | MAISONS FRANCE CONFORT | PROPRE | 43 900,00 | 2 084 811,00 | EUR | 1,94 |
| FR0000039620 | MERSEN | PROPRE | 157 687,00 | 3 204 199,84 | EUR | 2,98 |
| FR0000053027 | MGI COUTIER | PROPRE | 87 121,00 | 2 482 077,29 | EUR | 2,31 |
| FR0004050250 | NEURONES | PROPRE | 76 249,00 | 1 704 927,64 | EUR | 1,58 |
| FR0004038263 | PARROT | PROPRE | 88 109,00 | 914 571,42 | EUR | 0,85 |
| FR0013054335 | PARROT SA WARRANT ON PARRO FP 22/12/2022 | PROPRE | 79 331,00 | 9 924,31 | EUR | 0,01 |
| FR0013054269 | PARROT WRT ON PARRO FP 15/12/2022 | PROPRE | 79 331,00 | 10 630,35 | EUR | 0,01 |
| FR0000124570 | PLASTIC OMNIUM | PROPRE | 68 000,00 | 2 062 440,00 | EUR | 1,92 |
| FR0000121253 | RUBIS | PROPRE | 53 154,00 | 4 163 552,82 | EUR | 3,87 |
| FR0000073272 | SAFRAN | PROPRE | 31 000,00 | 2 121 020,00 | EUR | 1,97 |
| FR0013154002 | SARTORIUS STEDIM BIOTECH | PROPRE | 17 000,00 | 1 019 490,00 | EUR | 0,95 |
| FR0000050809 | SOPRA STERIA GROUP SA | PROPRE | 15 300,00 | 1 650 105,00 | EUR | 1,53 |
| FR0000121329 | THALES SA | PROPRE | 34 000,00 | 3 132 420,00 | EUR | 2,91 |
| FR0005691656 | TRIGANO | PROPRE | 14 613,00 | 1 086 184,29 | EUR | 1,01 |
| FR0000054470 | UBISOFT ENTERTAINMENT | PROPRE | 130 000,00 | 4 394 000,00 | EUR | 4,08 |
| FR0000124711 | UNIBAIL RODAMCO | PROPRE | 8 200,00 | 1 859 350,00 | EUR | 1,73 |
| FR0004036036 | WAVESTONE | PROPRE | 17 023,00 | 1 545 688,40 | EUR | 1,44 |
| Total Action | | | | 97 620 626,00 | | 90,71 |
| O.P.C.V.M. | | | | | | |
| FR0000289886 | EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR | PROPRE | 3 200,00 | 4 190 048,00 | EUR | 3,89 |
| FR0000289860 | EQUI-CONVERTIBLES | PROPRE | 3 043,00 | 5 062 608,67 | EUR | 4,70 |
| Total O.P.C.V.M. | | | | 9 252 656,67 | | 8,60 |
| Total Valeurs mobilières | | | | 106 873 282,67 | | 99,30 |
| Liquidités | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | |
| | PROV COM MVTS EUR | PROPRE | 0,00 | -259,20 | EUR | -0,00 |
| Total AUTRES | | | | -259,20 | | -0,00 |
| BANQUE OU ATTENTE | | | | | | |
| | ACH DIFF OP DE CAPI | PROPRE | 0,00 | -20 069,06 | EUR | -0,02 |

EQUI-CONVICTIONS

| Code valeur | Libellé valeur | Statut Valeur | Quantité | Valeur boursière | Devise de cotation | % Actif net |
|--------------------------------|---------------------|---------------|----------|-----------------------|--------------------|---------------|
| | BANQUE EUR SGP | PROPRE | 0,00 | 385 475,90 | EUR | 0,36 |
| | VTE DIFF TITRES EUR | PROPRE | 0,00 | 534 649,67 | EUR | 0,50 |
| Total BANQUE OU ATTENTE | | | | 900 056,51 | | 0,84 |
| FRAIS DE GESTION | | | | | | |
| | PRCOMGESTFIN | PROPRE | 0,00 | -138 859,11 | EUR | -0,13 |
| | PRCOMGESTFIN | PROPRE | 0,00 | -11 844,77 | EUR | -0,01 |
| Total FRAIS DE GESTION | | | | -150 703,88 | | -0,14 |
| Total Liquidites | | | | 749 093,43 | | 0,70 |
| Total EQUI-CONVICTIONS | | | | 107 622 376,10 | | 100,00 |